30/11/2017 Article n° 107411



L'abonnement à News Tank est payant, merci de respecter la propriété intellectuelle et de ne pas transférer cet article sans autorisation préalable de News Tank. Imprimé par Elodie Jamet <u>pour son seul usage</u> (ab. n° 50371)

Tous les droits sociaux dans un « compte personnel de prévention des protections » (Institut Messine)

Paris - Publié le mardi 28 novembre 2017 à 18 h 21 - Actualité n° 107411

Un « compte personnel de prévention des protections » (CPP) qui rassemblerait les :

- · droits à l'assurance-chômage;
- droits à la protection santé;
- droits à la retraite :
- · droits à la formation...

Telle est la proposition de l'Institut Messine, un think tank soutenu par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, en guise de contribution à la réforme du Travail.

Ce nouveau dispositif de protection sociale constitue l'élément central du rapport « Repenser le travail et faire converger les protections pour réconcilier tous les actifs », présenté le 28/11/2017.

Ce rapport, rédigé par une équipe d'experts présidée par Emmanuelle Barbara, associéegérante au sein du cabinet d'avocats August Debouzy, part du constat d'une « déstandardisation » du travail, initiée, notamment, par la multiplication des formes de travail indépendantes.

Le phénomène est accentué ces dernières années par la création du statut d'auto (puis de micro-) entrepreneur et par l'apparition des plateformes numériques de mise en relation type Uber.

« L'idée du CDI-roi, ainsi défini, décline », explique le rapport. « La France a encore un rapport hystérique au contrat de travail à durée indéterminée car il est encore celui qui offre des protections refusées aux autres formes d'emploi », indique Emmanuelle Barbara. « La logique « travail contre protection sociale » était celle du XXe siècle, conçue à partir du modèle de l'emploi industriel ».

Selon l'Institut, cette vision n'entre plus en résonance avec les aspirations des nouvelles générations qui revendiquent :

- « moins de subordination » dans leur rapport à l'emploi;
- « un travail doté de sens, d'autonomie, d'intelligence et même de plaisir ».

Problème: de nombreux droits (chômage, retraite, santé, formation, mais aussi droit au crédit et donc au logement) restent encore liés au <u>CDI</u>.

Ce projet de CPP permettrait de faire converger tous les droits des travailleurs actifs,